FRC 2 C
FRC
17378

DISCOURS
DE LA LANTERNE
AUX PARISIENS.

Qui malè agit odit lucem. S. MATHIEU.
Les fripons ne veulent point de Lanterne.

SECONDE ÉDITION
Corrigée & augmentée.

EN FRANCE,
L'an premier de la Liberté.

THE NEWBERRY
LIBRARY

ÉPITRE DÉDICATOIRE

A NOSSEIGNEURS

DU PARLEMENT DE TOULOUSE.

NOSSEIGNEURS,

ON m'a conté que vous aviez brûlé la France libre. *Tous les Livres de physique de Salomon furent brûlés par le Roi Ezéchias en personne, sur les degrés du Temple, de peur qu'ils ne détournassent le peuple de son attention à la sainte Ecriture ; cela doit consoler les Auteurs dont les brochures sont brulées par les Gens du Roi, au pied du grand escalier. Pour moi, je vous remercie de ces flammes honorables. Le feu qui consumoit la victime, montroit qu'elle étoit agréable aux Dieux ; le feu qui consume un livre, montre qu'il n'a pas déplu aux hommes. Cette flamme, qui s'éleve autour de ses feuilles, est comme l'auréole qui couronne un Auteur.*

Agréez donc de ma reconnoissance l'hommage de cette seconde édition, & puisse ma chere Lanterne obtenir de vous la même faveur ! Je doute que ce cadet fusse autant fortune que son aîné ; mais je vous prie de ne point mettre de jalousie dans la famille. Je me hâte de vous le

présenter, pendant qu'il en est temps encore. Pourquoi faut il que ce flambeau bienfaisant, qui a fait renaître de sa cendre ma brochure, & a procuré au Libraire une quatrieme édition, soit prêt à s'éteindre dans vos mains? Hélas! NOSSEIGNEURS, malgré les efforts de MM. Cazalès & Martin de Castelnaudary, dont les principes ont fait ici tant d'honneur à votre province, il est vraisemblable que la France libre *est le dernier Ecrit que vos Seigneuries auront brulé; & j'aurai la gloire immortelle d'avoir fermé la marche qui commence à Salomon, doyen des Auteurs lacérés & mis à l'index; il est bien juste qu'en reconnoissance vous receviez de moi une Epître dédicatoire, vraisemblablement la derniere aussi qui vous sera adressée.*

J'ai l'honneur d'être, &c.

NOSSEIGNEURS,

L'Auteur de la France libre.

LA LANTERNE,

AUX PARISIENS.

BRAVES PARISIENS,

QUELS remerciemens ne vous dois-je pas? Vous m'avez rendue à jamais célebre & bénie entre toutes les lanternes. Qu'eſt-ce que la lanterne de Soſie ou la lanterne de Diogene, en comparaiſon de moi? Il cherchoit un homme, & moi, j'en ai trouvé 200 mille. Dans une grande diſpute avec ce Louis XIII, mon voiſin, je l'ai obligé de convenir que je méritois mieux que lui le ſurnom de Juſte. Chaque jour je jouis de l'extaſe de quelques voyageurs Anglois, Hollandois, ou des Pays-Bas, qui me contemplent avec admiration; je vois qu'ils ne peuvent revenir de leur ſurpriſe, qu'une lanterne ait fait plus en deux jours que tous leurs héros en cent ans. Alors je ne me tiens pas d'aiſe, & je m'étonne qu'ils ne m'entendent pas m'écrier: Oui, je ſuis la reine des lanternes.

Citoyens, je veux me rendre digne de

l'honneur qu'on m'a fait de me choisir. Le public se groupe & se renouvelle sans cesse autour de moi. Je n'ai pas perdu un mot de ce qui s'y est dit ; j'ai beaucoup observé, & je demande aussi la parole.

Avant de venir aux reproches que je voudrois bien n'avoir point à faire à la Nation, d'abord elle recevra de moi les complimens qui lui sont dus. Dans les dernieres ordonnances, on remarque un style tout nouveau. Plus de *Louis, par la grace de Dieu ;* plus de *Car tel est notre plaisir.* Le Roi fait à son armée l'honneur de lui écrire ; il demande aux soldats leur affection. Je n'aime pas qu'il la demande au nom de ses ancêtres, & on voit bien que le Libraire Blaizot ne lui a point remis d'exemplaire d'une certaine brochure où on a fait les portraits de ses peres. Au demeurant, la lettre est des plus polies. Le nouveau secrétaire de la guerre connoît les bienséances, & ce style m'enchante.

N'avez vous pas remarqué encore que le cri de vive le Roi n'est plus si commun, & vieillit comme le cri Montjoie Saint-Denis. Autrefois, si les Parisiens avoient donné au Prince un vaisseau, ou accordé un octroi, au lieu de crier : Vive la bonne ville de Paris !

on crioit : Vive le Roi ! Si nous avions battu les Impériaux, au lieu de crier : Vive nos Soldats ! vive Turenne ! sous leurs tentes remplies de blessés, les bonnes gens crioient : Vive le Roi ! pendant qu'à cent lieues de là, le Roi reposoit mollement sous les pavillons de la volupté, ou poursuivoit un daim dans la forêt de Fontainebleau. Dernierement encore, dans la nuit du 4 Août, lorsque la Noblesse & les communes disputoient de sacrifices, se dépouilloient à l'envi, & qu'on entendoit de toutes parts dans l'Assemblée Nationale ces mots touchans, nous sommes tous égaux, tous amis, tous freres ; au lieu de s'écrier : Vive le Vicomte de Noailles, vive le Duc d'Aiguillon, vive Montmorenci, Castellane, vive Mirabeau qui leur a donné l'exemple, vive la Bretagne, vive le Languedoc, l'Artois & le Béarn, qui sacrifient si noblement leurs privileges, n'a-t-on pas vu M. de Lally s'égosiller à crier : Vive le Roi, vive Louis XVI, restaurateur de la liberté françoise ! Il etoit lors deux heures après minuit, & le bon Louis XVI, sans doute dans les bras du sommeil, ne s'attendoit guere à cette proclamation, à recevoir, à son lever, une médaille, & qu'on lui feroit chanter,

avec toute la Cour, un fâcheux *Te Deum* pour tout le bien qu'il venoit d'opérer. M. de Lally, rien n'eſt beau que le vrai.

Aujourd'hui l'Aſſemblée nationale ſemble mieux ſentir ſa dignité. M. Target en a fait l'expérience, lorſque, ſuivant le vieux ſtyle, ayant commencé ſa derniere adreſſe par ces mots : Sire, nous apportons aux pieds de Votre Majeſté, on lui cria : A bas les pieds. Ce qui doit conſoler l'honorable membre de cette diſgrace, c'eſt l'adreſſe de remerciement qu'il vient de recevoir de la part des anguilles de Melun, ſur ſon ſurſis au droit de pêche. François, vous êtes toujours le même peuple, gai, aimable, & fin moqueur. Vous faites vos doléances en vaudevilles, & vous donnez dans les diſtricts votre ſcrutin ſur l'air de Malbroug. Mais ce peuple railleur, la nuit du 4 août l'éleve au deſſus de toutes les nations. On a bien vu chez les autres peuples le patriotiſme faire des ſacrifices, & les femmes, dans les calamités, porter leurs pierreries au tréſor public : les dames Romaines ſe dépouilloient de leur or ; mais il leur falloit des diſtinctions, des litieres, des chars, des ornemens excluſifs, & du rouge ; autrement, diſoient-elles, & ſi on ne révoque la loi

Appia, nous ne ferons plus d'enfans. Il étoit réservé aux dames Françoises de renoncer même aux honneurs, & de ne plus vouloir de distinctions que celles dont les vertus ne sauroient se défendre, les bénédictions du peuple.

François, est-ce que vous n'instituerez pas une fête commémorative de cette nuit où tant de grandes choses ont été faites sans les lenteurs du scrutin, & comme par inspiration? *Hæc nox est*.... C'est cette nuit, devez-vous dire, bien mieux que de celle du samedi saint, que nous sommes sortis de la misérable servitude d'Egypte. C'est cette nuit qui a exterminé les sangliers, les lapins, & tout le gibier qui dévoroit nos récoltes. C'est cette nuit qui a aboli la dixme & le casuel. C'est cette nuit qui a aboli les annates & les dispenses, qui a ôté les clefs du ciel à un Alexandre VI, pour les donner a la bonne conscience. Le Pape ne levera plus maintenant d'impôt sur les caresses innocentes du cousin & de la cousine. L'oncle friand, pour coucher avec sa jeune niece, n'aura plus besoin de demander qu'à elle une dispense d'âge. C'est cette nuit qui, depuis le grand réquisiteur Séguier jusqu'au dernier Procureur fiscal de village, a détruit la tyrannie de la

robe. C'eſt cette nuit qui, en ſupprimant la vénalité de la magiſtrature, a procuré à la France le bien ineſtimable de la deſtruction des Parlemens. C'eſt cette nuit qui a ſupprimé les juſtices ſeigneuriales & les duchés-pairies; qui a aboli la main-morte, la corvée, le champart, & effacé de la terre des Francs tous les veſtiges de la ſervitude. C'eſt cette nuit qui a réintégré les François dans les droits de l'homme, qui a déclaré tous les citoyens égaux, également admiſſibles à toutes les dignités, places, emplois publics; qui a arraché tous les offices civils, eccléſiaſtiques, & militaires, à l'argent, à la naiſſance, & au Prince, pour les donner à la nation & au mérite. C'eſt cette nuit qui a ôté à une madame de Béarn ſa penſion de quatre-vingt mille livres, pour avoir été ſi dévergondée que de préſenter la du Barry; qui a ôté à Madame d'Eſpr. ſa penſion de vingt mille livres, pour avoir couché avec un miniſtre. C'eſt cette nuit qui a ſupprimé la pluralité des Bénéfices, qui a ôté à un Cardinal de Lorraine ſes vingt-cinq ou trente évêchés, à un Prince de Soubiſe ſes quinze cent mille livres de penſion, à un Baron de Beſenval ſes ſept à huit commandemens de province, & qui a inter-

dit la réunion de tant de places qu'on voit accumulées sur une seule tête dans les épîtres dédicatoires & les épitaphes. C'est cette nuit qui a fait le Curé Grégoire Evêque, le Curé Thibaut Evêque, le Curé du vieux Pousanges Evêque, l'Abbé Syeyes Evêque. C'est elle qui ôte aux Eminences la calotte rouge, pour leur donner la calotte de Saint Pierre; qui a ôté à leurs Excellences, à leurs Grandeurs, à leurs Seigneuries, à leurs Altesses ce ruban bleu, rouge, vert,

Que la grandeur insultante
Portoit de l'épaule au côté,
Ce ruban que la vanité
A tissu de sa main brillante.

Au lieu de ce cordon de la faveur, il y aura un cordon du mérite, & l'ordre national, au lieu de l'ordre royal. C'est cette nuit qui a supprimé les maîtrises & les priviléges exclusifs. Ira commercer aux Indes qui voudra. Aura une boutique qui pourra. Le maître Tailleur, le maître Cordonnier, le maître Perruquier pleureront ; mais les garçons se réjouiront, & il y aura illumination dans les lucarnes. C'est cette nuit enfin que la

Juſtice a chaſſé de ſon temple tous les vendeurs, pour écouter gratuitement le pauvre, l'innocent, & l'opprimé; cette nuit qu'elle a détruit, & le tableau, & la députation, & l'ordre des Avocats, cet ordre accapareur de toutes les cauſes, exerçant le monopole de la parole, prétendant exploiter excluſivement toutes les querelles du royaume. Maintenant tout homme qui aura la conſcience de ſes forces & la confiance des cliens, pourra plaider. M^e. Erucius ſera inſcrit ſur le nouveau tableau, encore qu'il ſoit bâtard; M^e. Jean-Baptiſte Rouſſeau, encore qu'il ſoit fils d'un Cordonnier; & M^e. Démoſthene, bien que dans ſon ſouterrein il n'y ait point d'antichambre paſſable. O nuit déſaſtreuſe pour la Grand'Chambre, les Greffiers, les Huiſſiers, les Procureurs, les Secrétaires, Sous-Secrétaires, les beautés ſolliciteuſes, portiers, valets de chambre, Avocats, Gens du Roi, pour tous les gens de rapine! Nuit déſaſtreuſe pour toutes les ſangſues de l'Etat, les Financiers, les Courtiſans, les Cardinaux, Archevêques, Abbés, Chanoines, Abbeſſes, Prieurs, & Sous-Prieurs! Mais, ô nuit charmante, *ô verè beata nox*, pour mille jeunes recluſes, Bernardines, Bénédictines, Viſitan-

dines, quand elles vont être visitées par les Peres Bernardins, Bénédictins, Carmes, Cordeliers, que l'Assemblée nationale biffera leur écrou, & que l'Abbé Fauchet alors, pour récompense de son patriotisme & pour faire crever de rage l'Abbé Maury, devenu Patriarche du nouveau rit, & à son tour Président de l'Assemblée nationale, signalera sa présidence par ces mots de la Genese que les Nonnains n'espéroient plus d'entendre : *Croissez & multipliez*. O nuit heureuse pour le Négociant à qui la liberté de commerce est assurée ! heureuse pour l'Artisan, dont l'industrie est libre & l'ardeur encouragée, qui ne travaillera plus pour un maître, & recevra son salaire lui-même ! heureuse pour le Cultivateur, dont la propriété se trouve accrue au moins d'un dixieme par la suppression des dixmes & droits féodaux ! heureuse enfin pour tous, puisque les barrieres qui fermoient, à presque tous, les chemins des honneurs & des emplois, sont forcées & arrachées pour jamais, & qu'il n'existe plus entre les François d'autres distinctions que celles des vertus & des talens. Immortel Chapellier, toi qui présidas à cette nuit fortunée, comment as-tu levé si tôt la séance, & pu entendre sonner

l'heure, au milieu d'une assemblée saisie de tant de patriotisme & d'enthousiasme ? Tu as cru qu'il ne falloit pas être *envieux des succès du temps*. Mais, avec cette métaphysique, la Bastille seroit encore debout. Comment n'as-tu pas vu qu'en prolongeant la séance deux heures de plus, l'impétuosité françoise achevoit de détruire tous les abus? Cette Bastille étoit aussi emportée en une seule attaque, & le soleil se levoit en France sur un peuple de freres & sur une république bien plus parfaite que celle de Platon.

L'illustre lanterne, après avoir un peu repris haleine, continua en ces termes:

Il est temps que je mêle à ces éloges de justes plaintes. Combien de scélérats viennent de m'échappet! Non que j'aime une justice trop expéditive; vous savez que j'ai donné des signes de mécontentement lors de l'ascension de Foulon & Berthier; j'ai cassé deux fois le fatal lacet. J'étois bien convaincue de la trahison & des méfaits de ces deux coquins; mais le Menuisier mettoit trop de précipitation dans l'affaire. J'aurois voulu un interrogatoire & révélation de nombre de faits.

Au lieu de constater ces faits, aveugles Parisiens, peut-être aurez-vous laissé dépérir les

preuves de la conſpiration tramée contre vous, & tandis qu'elle n'a prêté ſon miniſtere qu'à la juſtice & à la patrie, qui le demandoient, vous déshonorez la lanterne. Ma gloire paſſera, & je reſterai ſouillée de meurtres dans la mémoire des ſiecles. Voyez comme le ſieur Morande, dans ſon courrier de l'Europe, & le Gazetier de Leyde m'ont déjà calomniée ! Je laiſſe aux lanternes de ce pays-là le ſoin de me venger : quoi que diſent ces journaliſtes penſionnés,

Graces au Ciel, mes mains ne ſont point criminelles.

Cependant, pourquoi vous mettre ſi peu en peine de notre commune juſtification ? Déjà le corps du délit eſt conſtant. Eſt-ce qu'on peut douter du complot formé contre Breſt ? Eſt-ce qu'il n'eſt pas évident qu'il y avoit une conſpiration plus épouvantable encore contre Paris ? Eſt-ce qu'il n'y avoit pas des maiſons marquées à la craie ? Eſt-ce qu'on n'a pas découvert une quantité énorme de mêches ſouffrées ? Que ſignifioient ces deux régimens d'artillerie, cent pieces de canon, & ce déluge d'étrangers, ce régiment de Salis Samade, Châteauvieux, Diesback, Royal Suiſſe, Royal Allemand, Roemer, Bercheny, Eſtherazy, cette multitude de

Huſſards & d'Autrichiens altérés de pillage, & prêts à ſe baigner dans le ſang de ce peuple ſi doux, qu'aujourd'hui même à peine peut-il croire à l'exiſtence de ce complot infernal. Mais comment n'y pas croire? Eſt-ce qu'on n'avoit pas tranſporté trois pieces d'artillerie juſques ſur la terraſſe du jardin d'un citoyen à Paſſy, parce qu'on l'avoit trouvée propre à canonner de là les Pariſiens, ſur ce même quai où Charles IX les avoit arquebuſés, il y a 200 ans? Eſt-ce que Beſenval ne s'eſt pas mis en fureur à la nouvelle du renvoi imprudent de M. Necker, parce que c'étoit ſonner avant le temps les Vêpres Siciliennes, & éventer toute la mine? Eſt-ce que ce Meſmai, le Conſeiller du Parlement de Beſançon, n'a pas dévoilé auſſi follement la ſcélérateſſe des ariſtocrates ſes pareils, & toute la noirceur de leurs deſſeins? Eſt-ce que, pour ſurprendre notre confiance, & afin que notre artillerie ne jouât point entre des mains perfides, on n'a pas revêtu de l'habit de canonniers, des eſpions qu'un véritable canonnier, M. Ducaſtel, a démaſqués, & ſur leſquels il eſt tombé à coups de ſabre? Eſt-ce qu'on n'avoit pas de même préparé une infinité d'habits de Gardes Françoiſes, pour en

revêtir

revêtir des traître qui nous égorgeaſſent ſans peine ? Eſt-ce que Fleſſelles n'a pas envoyé les citoyens de cinq à ſix diſtricts chercher, le lundi à minuit, des armes aux Chartreux & dans d'autres endroits auſſi écartés, eſpérant qu'il en ſeroit fait une boucherie, & que les aſſaſſins enrégimentés qui rôdoient autour de la ville, les voyant ſans armes, hâteroient l'exécution de leurs deſſeins, & s'enhardiroient à pénétrer dans la capitale ? Eſt-ce qu'il n'eſt pas évident que l'émeute du faubourg Saint-Antoine, ſi bien payée, n'avoit été excitée par le parti des ariſtocrates, qu'afin de s'autoriſer à faire avancer des troupes ? Qui ne voit qu'on n'a ordonné alors aux Gardes-Françoiſes & à Royal Cravate de tirer ſur les citoyens & de fuſiller des gens ſans armes, ivres, & épars dans le jardin de Réveillon, qu'afin de faire déguſter aux ſoldats le ſang de leurs concitoyens, & d'eſſayer leur obéiſſance ? Enfin qui n'a pas entendu les canonniers révéler qu'ils avoient avec eux une forge ambulante & leurs grils prêts, pour nous envoyer des boulets rouges ? Sentinelle vigilante du peuple, l'eſtimable M. Gorſas & autres journaliſtes ont obſervé, du haut de leur guérite, toutes les manœu-

vres de nos ennemis. On a développé dans le Courrier de Versailles à Paris, dans le Point du jour, &c., leur plan d'attaque; & j'ai entendu de respectables Militaires, des Officiers généraux, attaché au Prince par des pensions, & non suspects, malgré leur répugnance à croire que Louis XVI eût pu, comme le grand Théodose, commander un massacre de Thessalonique, obligés de s'avouer à eux mêmes qu'il n'est que trop vrai qu'une cour aussi corrompue que celle de Catherine de Médicis étoit aussi sanguinaire.

Ainsi donc, ces petits-maîtres & petites-maîtresses, si voluptueux, si délicats, si parfumés, qui ne se montroient que dans leurs loges; ou dans d'élégans phaétons; qui chiffonnoient, dans les passe-temps de Messaline & de Sapho, l'ouvrage galant de la demoiselle Bertin, à leurs soupers délicieux, en buvant des vins de Hongrie, trinquoient dans la coupe de la volupté à la destruction de Paris & à la ruine de la Nation Françoise. Là, les Broglie, les Besenval, les d'Autichamp, les Narbonne Fritzlard, Lambesc, de Lambert, Bercheny, Condé, Conti, d'Artois, le plan de Paris à la main, montroient gaîment comme le canon ron-

ſeroit des tours de la Baſtille, comme, des hauteurs de Montmartre, les batteries choiſiroient les édifices & les victimes, comme les bombes iroient tomber paraboliquement dans le Palais Royal. J'en demande pardon à M. Bailli, cet excellent citoyen, ce digne Maire de la capitale; mais il ſait bien que le Maire de Thebes, Epaminondas, au rapport de Cornelius Nepos, ne ſe ſeroit jamais prêté à un menſonge, même pour ramener le calme. A qui fera-t-il croire que la plate-forme de Montmartre n'ait pas été deſtinée uniquement à nous foudroyer, & qu'elle puiſſe ſervir à un autre uſage ? Bons Pariſiens, il y avoit donc contre vous une conſpiration exécrable. La conjuration des poudres, dont la découverte eſt célébrée à Londres par une fête anniverſaire, étoit mille fois moins conſtatée; & vous n'avez échappé au meurtre que par votre courage, parce que les ſcélérats, les traîtres ſont toujours lâches, qu'ils ne ſont animés que par l'égoïſme & le vil intérêt, & que d'une paſſion baſſe il ne peut naître de grandes choſes; au lieu que le patriotiſme, c'eſt-à-dire, l'amour de ſes freres & l'oubli de ſoi-même, enfante des actions héroïques. Vous n'avez échappé

enfin à ce péril que parce que l'ange tutélaire des bords de la Seine a visiblement veillé sur vous, & que, comme le disoit Benoît XIV, la France est le royaume de la Providence.

Puisque la trahison est avérée, pourquoi s'enquérir si peu des traîtres? Je le dirai avec la modération qui sied à une Lanterne, mais aussi avec la franchise qui convient dans un pays libre, & remplissant le rôle de vigilance qu'on doit attendre de mon ministere & de l'œil du grand Justicier de France: nous tenons Besenval, d'Esprémenil, Maury, le Duc de Guiche; tant mieux s'ils se trouvent innocens! Mais je n'aime point qu'on ait relâché Cazalés. Sa personne est sacrée, dit-on. Je n'entends point ce mot-là. Veut-on dire du sieur Cazalés comme la loi romaine, c'est-à-dire, le flatteur Ulpien, le disoit du Prince: Il est au dessus des lois. *Legibus solutus est.* Cela est faux; il n'y a de sacré & d'inviolable que l'innocence; elle seule peut braver la lanterne. Une foule de cahiers prononcent la responsabilité des Députés, loin de défendre qu'on leur fasse le procès, si le cas y échet. D'Esprémenil, Maury, Cazalés sont ils plus inviolables que le Préteur Lentulus, le Dictateur César, le Tribun Saturninus, qui tous

étoient perſonnes ſacrées ? C'étoit auſſi une perſonne ſacrée que le Roi Agis. Qu'on me montre dans les archives de la Juſtice un monument plus auguſte, & qui inſpire à tous les mortels une terreur plus ſainte, plus ſalutaire pour ſon glaive, que l'inſcription qu'on liſoit ſur une colonne dans le temple de Jupiter Lycien. Les Arcadiens, après avoir mis à mort leur Roi Ariſtodême, traître envers la patrie, avoient érigé cette colonne, & gravé ces mots : *Les Rois parjures ſont punis tôt ou tard, avec l'aide de Jupiter. On a enfin découvert la perfidie de celui-ci, qui a trahi Meſſene. Grand Jupiter, louanges vous ſoient rendues !*

Pourquoi a-t-on relâché ce Marquis de Lambert ? Il pleuroit, & j'entendis une jeune homme lui dire : Miſérable, il falloit pleurer quand tu reçus l'ordre horrible d'égorger tout un peuple, s'il perſiſtoit à réclamer ſes droits. Lâche, tu étois prêt à maſſacrer des femmes, des enfans, des vieillards ; tu étois Général d'une armée de bourreaux, & tu ne ſais pas mourir ! Tu n'échapperas point à la Lanterne. Il m'a pourtant échappé (1).

(1) *Note de l'Editeur.* La Lanterne n'avoit point lu l'affiche juſtificative du Marquis.

Pourquoi relâcher encore l'Abbé de Calonne, le Duc de la Vauguyon, & tant d'autres? Je ne veux pas dire qu'ils fussent coupables. L'image du Menuisier terrible, & l'exemple de quelques fatales mépriſes peuvent effrayer, même l'innocence. Mais la fuite, le traveſtiſſement, & les circonſtances les rendoient au moins ſuſpects; & c'eſt un mot plein de ſens que celui que l'Orateur Romain adreſſe quelque part aux patriotes : *In ſuſpicione latratote. Dans la nuit les oies du Capitole ſont bien de crier. Nous ſommes maintenant dans les ténebres, & il eſt bon que les chiens fideles aboient même les paſſans, pour que les voleurs ne ſoient point à craindre.* Le comité des crimes de léſe-Nation a ordonné l'élargiſſement de tel ou tel, nonobſtant la rumeur publique qui les accuſoit. Puiſque l'Aſſemblée nationale l'a prononcé, qu'ils partent librement, qu'ils continuent leur route vers Botany-Bay; moi, je féliciterai au moins M. de Robeſpierre de s'être oppoſé de toutes ſes forces à l'élargiſſement du Duc de la Vauguyon. M. Glaizen s'y oppoſa d'une autre maniere, plus éloquente encore. Membre du comité criminel, il a donné ſa démiſſion à l'inſtant même. La choſe parle de ſoi. Honneur à MM. Glaizen & de Robeſpierre!

Je me permettrai de dire encore : Pourquoi n'avez vous pas raſſemblé les morceaux déchirés de la lettre du Baron de Caſtelnau ? Pourquoi le public ne les a-t-il pas lus? On a cité les Athéniens qui renvoyoient, ſans les ouvrir, les lettres interceptées de Philippe à ſa femme. Oui, mais ils décachetoient celles qui étoient adreſſées aux ennemis. En temps de guerre les Anglois ouvrent toutes les lettres. Je nommerai M. de Clermont Tonnerre, quoique Préſident, & le premier perſonnage (1) de la Nation, dans cette quinzaine. L'honorable Membre, un peu trop éloquent, a excédé étrangement ſes pouvoirs, quand il s'eſt fait ſi zélé médiateur pour Beſenval, pour ſon oncle, & Caſtelnau. Cette lettre, eſt-il venu dire à l'Aſſemblée nationale, eſt purement d'honnêteté; je l'ai lue. Ce *je l'ai lue* eſt plaïſant. Pariſiens,

(1) Oui, le premier perſonnage de la Nation. J'entends dire : Quel honneur a reçu M. Chapelier au *Te Deum* ! Il eſt paſſé avant le Garde des Sceaux; le Grand Maître de cérémonies & les maſſes le précédoient. Il s'eſt agenouillé ſur un couſſin à la droite du Roi. Mais il me ſemble que ce n'eſt pas le Préſident qui devoit être à la droite du Roi, c'eſt le Roi qui devoit être à la droite du Préſident. *Filii hominum, uſquequò gravi corde ?*

aviez-vous donc dit, comme les Grecs assemblés, à Thémistocle : *Lisez-le à Aristide* ? & M. de Clermont Tonnerre est-il votre Aristide (1) ? Il y a une loi qui dit : *Adultera, ergo venefica.* Je ne veux pas conclure de même : Il est noble, donc Aristocrate. A Dieu ne plaise ! Moi-même, le mercredi 15 Juillet, lorsque les augustes Représentans de la Nation se rendirent à la Ville, comme ils défiloient sous les drapeaux des Gardes Françoises, je n'oublierai jamais que je vis un Noble, le Vicomte de Castellane, baiser avec transport ces drapeaux de la patrie. Je l'ai vu, & j'en ai tressailli de joie. Tout ce que je veux dire, c'est que la lettre déchirée par le Baron de Castelnau devoit être lue publiquement & affichée, comme on devoit afficher

---

(1) *Note de l'Editeur.* L'illustre Lanterne a tort. M. de Clermont Tonnerre, offrant la démission de sa Présidence, plutôt que de la déshonorer en proclamant le décret du Dimanche 23 août, a montré qu'il n'étoit pas indigne de l'honneur suprême de Prince du Sénat. Notre chere Lanterne montre ici trop d'humeur. Le zele l'emporte.

Mais quel Auteur, grand Dieu ! ne va jamais trop loin ?

la lettre de Fleſſelles à Delaunay, la lettre de Beſenval à Delaunay, l'ancienne lettre de Sartine à ſon digne ami Delaunay.

Cela eſt vieux, dit-on, & devroit être oublié. Mais s'imagine-t-on que j'ai oublié qu'un certain Electeur de Paris, dépêché alors à Verſailles pour remettre à l'inſtant les lettres interceptées dans les mains de Caſtelnau, & rendu à trois heures après midi, ne remit ces dépêches qu'à dix heures du ſoir? S'imagine-t-on que je ne me ſouvienne plus que le ſieur de Meſſemy, figurant aujourd'hui parmi les Repréſentans de la Commune, étoit le féal du ſieur Barentin & le Directeur de la Librairie? S'imagine-t-on que j'aie oublié que dans la conſternation de la capitale, le dimanche 12 juillet, quand les plus zélés patriotes, parmi les Electeurs, conjuroient M. de la Vigne, leur Préſident, de ſonner à l'inſtant le tocſin & de convoquer leur aſſemblée générale, ce puſillanime préſident les déſeſpéra par ſes refus; & malgré les reproches les plus durs qu'il eſſuyoit de ces zélateurs du bien public, ſut reculer encore de 24 heures, en temporiſant, une aſſemblée dont la tenue étoit ſi urgente, & qu'il reculoit déjà depuis pluſieurs jours, malgré le murmure général;

S'imagine-t-on que j'aie oublié que le sieur de Beaumarchais étoit l'intime du sieur Le Noir, cet honnête Lieutenant de Police? Encore je pardonnerois plutôt au Député de Sainte-Marguerite. Il a baffoué le Comte Almaviva, les Robins, le Directeur de la Librairie, & la Chambre Syndicale. Figaro & Tarare étoient de bonnes pieces de théâtre, politiquement parlant. Le monologue de Figaro eſt une œuvre méritoire; & les Perſes tenoient de Zoroaſtre la coutume de mettre les bonnes actions de l'accuſé dans un plat de la balance, & les mauvaiſes dans l'autre.

J'aimerois pourtant mieux voir la Commune de Paris repréſentée par des citoyens tels que l'Auteur des Etudes de la Nature & de Paul & Virginie. Comment ſe peut-il que les honneurs n'aillent pas chercher au fond de ſa retraite cet homme de lettres ſi modeſte, ce ſage qui fait tant aimer la nature? O vertu! reſteras-tu toujours ſans honneurs? Le Philoſophe obſervateur qui a fait l'an 2440, le tableau de Paris, & d'autres ouvrages qui ont eu plus d'utilité que d'éclat, devoit auſſi n'être pas oublié. Mais le mérite dédaigne l'intrigue, au lieu qu'il y a des gens qui ne vont jamais au fond; quoi qu'on faſſe, ils ſe trouvent toujours ſur l'eau.

Combien j'en pourrois nommer qui, venus à la onzieme heure, ou même n'étant point venus du tout, ou même déſeſpérés, & dans le ſecret de leur cœur gémiſſant ſans ceſſe de la révolution, non ſeulement ont oſé demander les récompenſes de ceux qui avoient dévancé l'aurore & ſupporté ſeuls tout le poids du jour, mais qui leur ont envié juſqu'à la plus petite feuille de la palme qui leur étoit due (1) ! Qu'Ulyſſe, que Therſite même,

(1) Dans les Révolutions de Paris, journal où on a maltraité un peu la *France libre*, mais où reſpire à chaque page le patriotiſme, & qui de jour en jour ſe fortifie en principes, combien j'aime l'obſtination des efforts de l'Auteur pour ne pas laiſſer tomber dans l'oubli les ſoldats qui ſe ſont ſignalés à la Baſtille ! Sans doute à la prochaine revue, on cherchera à la tête de la milice pariſienne, les ſieurs Hullin, Elie, Maillard, Humbert, Arné, Richard, Dupin; on s'étonnera de ne pas les voir du moins à côté de Meſſires de Montholon, d'Ormeſſon, le Prince Léon, le Duc d'Aumont, de Lally-Tollendal, de Saint-Chryſteau; & le public ſe rappellera ce que dit Tacite au ſujet d'un Salon de ſon temps, où les Peintres n'avoient oſé expoſer les portraits de Brutus & de Caſſius : *Præfulgebant Caſſius & Brutus eò magis quod illorum effigies non viſebantur.* Les plus remarqués étoient Caſſius & Brutus, préciſément parce qu'ils ne s'y trouvoient point. Sans

ou que Stentor raviſſe les armes d'Achille, qu'importe aux généreux patriotes qui ont bravé la mort aux pieds de la Baſtille, qui ont bravé les ſupplices, en ſoulevant le peuple à la liberté, en appelant la nation aux armes ? ils jouiſſent d'une récompenſe, la ſeule digne d'eux ; ils ont vu fuir les Ariſtocrates ; ils voient la Nation affranchie ; il ne peut manquer à leur bonheur qu'une ſeule choſe,

---

doute M. de la Fayette lavera Paris de ce reproche. Il a, dans ſon cabinet, parmi les Eſtampes de la guerre d'Amérique, celle où le Comte d'Eſtaing embraſſe, ſur les murs de la Grenade, un ſoldat qui y étoit monté le premier, & le fait Capitaine, dans un temps où les ſoldats étoient exclus des grades militaires. *Duces ex virtute ſumunt, non ex nobilitate*, dit encore Tacite, en parlant de nos ancêtres. Il n'y avoit donc point de nobles chez nos vieux peres les Germains ; car, diſent les nobles, que pouvons-nous faire à moins que d'être Officiers ? Que pouvez-vous faire ? Montez les premiers à l'aſſaut, montrez-vous les premiers au péril ; alors vous ſerez les premiers au *Te Deum* & à la proceſſion. *On fait Officiers, non ceux qui montrent du parchemin, mais ceux qui montrent du courage.* O honte ! au dix-huitieme ſiecle, en 1789, après la priſe de la Baſtille, les enfans ſi éclairés de ces barbares ſont moins philoſophes que leurs peres !

l'assurance que le Peuple François ne reprendra plus ses fers, qu'il ne retombera point d'une aristocratie dans une autre.

Mais il semble qu'on ne s'applique pas assez à étouffer tous les germes de l'aristocratie. Pourquoi ces épaulettes, cette pomme de discorde jetée dans les soixante districts ? Lorsqu'on n'a pris les armes que contre l'aristocratisme, c'est-à-dire, contre l'orgueil des distinctions, contre l'esprit de domination, pour se rapprocher, autant qu'il est possible, de l'égalité originelle, & amener un état de choses qui avertit sans cesse que tous sont freres, pourquoi distinguer l'épaule de l'Officier de celle du soldat (1) ? Il existoit

(1) Il paroît que M. de la Fayette pense différemment, d'après sa réponse à quelques Gardes nationales qui lui demandoient la permission de porter l'épaulette : Volontiers, dit-il, à condition que les Officiers n'en porteront point. On voit que M. le Marquis est persuadé de la nécessité des distinctions. Il sait bien pourtant que dans le plus grand danger d'Athenes (ce nom d'Athenes commande l'attention, & en impose plus que le District de Saint-Joseph), l'armée campée à Marathon avoit pour chefs dix Bourgeois, dont chacun étoit tour à tour le Commandant général de la Milice Athénienne. Ils commandoient chacun leur jour ; mais

un arrêté si sage du district Saint-Joseph, que tout le monde auroit le même uniforme,

---

ils attendirent, pour livrer la bataille, le jour de Miltiade; & toute la distinction accordée à ce grand homme fut de le placer le premier à la tête des dix, mais sans épaulettes, dans le grand tableau que fit faire la Ville, en mémoire de cette journée. Miltiade s'étoit immortalisé en un jour; il avoit son couvert mis dans le Prytanée à la table des Patriotes illustres. Mais la Ville ne songea point à lui faire un traitement de cinquante talens pour tenir table. *Songes creux*, s'écrie un Journaliste, *projet d'un cerveau exalté, d'un jeune Ecrivain qui prend les françois pour un peuple de Solons* ! Comme si Athenes n'avoit pas eu son faubourg Saint-Antoine & ses Dames de la Halle. Il y avoit cette différence que ces Dames remontroient à Théophraste, & lui apprenoient à parler le grec purement. D'où vient cela ? c'est qu'à Athenes le Comité de Police n'empêchoit point les Colporteurs de crier dans les rues. Laissez s'enrhumer les aboyeurs; arrêtez la licence par des peines & non par des prohibitions, & dans six mois notre port au blé ne cédera en rien au port du Pyrée.

Je reviens à la milice bourgeoise d'Athenes, qui ne put jamais souffrir que Miltiade eût une épaulette, & que les Officiers fussent distingués des Soldats. On peut penser que dans ces beaux jours de la République, le Commandant Général n'avoit pas besoin de faire prêcher au Théâtre, par les bouffons, la subordination mili-

qu'il n'y auroit de marques distinctives qu'aux heures du service ; comment se peut-il que

---

taire, ni d'aller faire des remerciemens solennels à une Compagnie qui avoit fait le serment coupable de lui obéir aveuglément. Le soldat obéissoit aujourd'hui, parce que demain c'étoit son tour d'être officier ; & quand l'ennemi étoit aux portes, le bourgeois dont le tour étoit venu d'être Généralissime, se gardoit bien d'exposer sa Patrie, en hasardant la bataille ce jour-là ; mais il attendoit le jour du commandement de M. de la Fayette, qui battoit Mardonius, lui tuoit cent mille hommes, & revenoit, avec sa couronne de laurier, prendre sa place de bourgeois dans le parterre, & disputer au Café de Foi sur le *veto*. Telle est l'image de République & d'égalité que je me plais sans cesse à considérer.

Et vous, mes chers Camarades, Gardes nationales, dites-moi, quelle est cette manie de vouloir être au moins un Sous-Lieutenant ? Est-ce que nous ne sommes pas maintenant tous égaux ? Quoi ! vous êtes les égaux des Colonels, des Ducs & Pairs, des Maréchaux de France, des Princes du Sang ; vous êtes les égaux du Roi lui-même, puisque vous n'avez au dessus de vous que la loi, qui regne aujourd'hui sur Louis XVI ainsi que sur vous ; vous êtes tous maintenant très-hauts & très-puissans Seigneurs, quoique les Auteurs du journal de Paris & l'abbé Aubert persistent à ne reconnoître pour tels que certaines gens, confessent leur turpitude, & veuillent demeurer des vilains. Parisiens,

l'auteur d'une motion qui coupoit les racines de tant de querelles, de jalouſies, de cabales, n'ait pas été remercié, que ſa motion n'ait pas été unanimement accueillie ? Si les François ſont un peuple vain, & qu'il leur faille abſolument des diſtinctions, eh bien, que l'Aſſemblée nationale inſtitue un ordre national; que la décoration en ſoit accordée à ceux qui ſe ſeront ſignalés par une action héroïque. Mais dans ce moment je demande à tous ces Meſſieurs, ariſtocrates ſans le ſavoir, que nous rencontrons dans les promenades, marqués d'une épaulette, pourquoi ils veulent ſe diſtinguer des autres, & quelle eſt l'action belle & généreuſe qui leur a acquis ce droit. Dans une conſcription militaire de Bourgeois, dans un moment où on a eu à peine le temps de ſe reconnoître, où l'épaulette ne peut pas être encore une preuve de mérite & de courage, la porter n'eſt-ce pas porter ſur l'épaule une accuſation de brigue, d'ambition, & de cabale, ou au moins cet écriteau : *Ariſtocrate.* Car qu'eſt-ce que l'ariſtocratie, ſinon la fureur de primer ſans

---

voulez-vous n'être qu'un peuple de Sous-Lieutenans, quand vous êtes un peuple de Rois ?

raiſon ?

raiſon. La nature n'a mis que trop d'égalité parmi les hommes, ſans que l'ambition en introduiſe encore de chimériques.

Cette ſortie contre les épaulettes m'a entraînée bien loin de mon ſujet. Revenons à l'Aſſemblée nationale & au comité criminel. Encore une petite anecdote. Je ne ſais quel diſtrict avoit écrit au comité que l'Abbé de Vermond étoit en tel endroit, où, pour l'arrêter, on n'attendoit que l'autoriſation des Douze. Mais parmi eux il y avoit un Evêque qui abhorre le ſang (1), & Me Tronchet, qui abhorre l'ariſtocratie comme un bâtonnier. La réponſe fut que cette affaire ne les regardoit pas. Eh ! Meſſieurs, c'eſt donc moi que

(1) Que ce Prélat n'accuſe pas la Lanterne d'injuſtice à ſon égard. Elle ſe ſouvient encore de ſon zele pour le Tiers; elle-même a aimé ſes efforts & ſes prieres ardentes pour arracher, à Poiſſy, le ſieur Thomaſſin à la colere aveugle de la multitude. Jamais le Pontife de Rome, du haut de ſa chaire, régnant ſur les Rois à ſes pieds, n'a été ſi grand que l'Evêque de Chartres à genoux aux pieds du peuple, & ſuppliant pour l'innocence. Mais autant un miniſtre des autels étoit à ſa place à la tête de la députation de Saint-Germain, autant ſa préſence dans le comité criminel eſt dériſoire.

cela regarde ? Comment l'Assemblée nationale, de qui on peut dire avec vérité que tout pouvoir lui a été donné sur la terre, doute-t-elle si elle a autant de droit qu'un Bailli de village de décréter sur la rumeur publique ? Quand on ne marie pas les filles, disoit le vieux Bélus, le pere de la Princesse de Babylone, elles se marient elle-mêmes. Quand on ne fait pas justice au peuple, il se la fait lui-même. Aussi ai-je vu ce jour-là des citoyens courir éperdus autour de moi, en criant avec une voix terrible : O Lanterne ! Lanterne !

Loin de moi l'affreux dessein de décrier les Représentans de la Nation, & une Assemblée telle qu'il n'y en eut jamais dans l'univers d'aussi auguste, aussi remplie de lumieres & enflammée de patriotisme. Ce sont nos législateurs & nos oracles (1). Mais la défiance est mere de la sûreté. Bons Parisiens, ou en seriez-vous si vous aviez ajouté foi à ces belles paroles, que les Hussards & le canon

---

(1) La Lanterne se doit à elle-même de publier ce que les bons citoyens se disoient depuis long-temps à l'oreille, & ce qu'un Journaliste patriote n'a pas craint d'imprimer, *que petit à petit quelques membres des Communes se laissent gagner par des pensions... des projets de fortune..., des caresses...*, Heureuse-

n'avançoient que pour garantir vos boutiques du pillage & faire la police ? L'ariſtocratie reſpire encore. Les Tarquins ſont errans, & cherchent Porſenna ; mais que Porſenna tremble, & qu'il ſache que la France ne manque pas d'hommes auſſi courageux que Mutius, & qui cette fois ne ſe tromperont pas de victime. François, les ennemis du bien public, déſeſpérant de vous conquérir ſi vous voulez être libres, ont pris le parti de vous dégoûter de la liberté par les excès de la licence. C'eſt dans cette vue qu'ils ont lâché contre le peuple ces enragés, ces hordes de brigands qui déſolent & pillent les provinces. Non, ce n'eſt point le peuple qui commet tant de brigandage ; ce n'eſt point ce peuple que j'ai vu rapporter avec tant de fidélité l'or & les bijoux de Fleſſelles, Delaunay, Foulon, Berthier ; ce ne peut pas être ce même peuple qui, à Paris, faiſoit juſtice ſi prompte & ſi exemplaire des filoux pris ſur le fait, & qui,

---

ment il y a les galeries, les galeries incorruptibles, toujours du côté des patriotes ; elles repréſentent ces tribuns du peuple qui aſſiſtoient ſur un banc aux délibérations du Sénat, & qui avoient le *veto*. Elles repréſentent la capitale, & heureuſement c'eſt ſous les batteries de la capitale que ſe fait la conſtitution.

à Verſailles, vient d'arracher au ſupplice un parricide. Mais il eſt des brigands ſoudoyés par un parti, des hommes ſans aſile, la lie des hommes, qu'on a verſés ſur la France (1). Pluſieurs ſe promenent dans nos villes ; ils ſe mêlent dans les groupes de citoyens ; ils font preſſe au Palais Royal. Ce ſont eux qui ont bien oſé demander la tête de M. de la Fayette & de M. Bailly.

« Il eſt clair, remarque très-bien le Courrier de Verſailles à Paris, qu'il y a des moteurs ſecrets & puiſſans de ces inſurrections. Des gens déguenillés, que des travaux continuels

(1) Au commencement des troubles, la ville de Lyon ſe trouva remplie tout à coup d'une foule d'étrangers auſſi déchauſſés que les Carmes, dont le derriere n'étoit couvert que d'une méchante veſte, & dont les figures n'étoient rien moins que prévenantes. Juſtement effrayés des déſordres qu'ils commettoient, & dont on ne pouvoit prévoir le terme, les Bourgeois ayant pris les armes & fait feu ſur cette multitude, parmi cent priſonniers, quelle fut leur ſurpriſe de trouver les épaules de quatre-vingt-ſeize chargées de ſymboles & d'hiéroglyphes ! Les dos de cette troupe, rangés à l'Hôtel-de-Ville, offroient l'image d'un cabinet de médailles, & les écuſſons de toutes les puiſſances de l'Europe.

pouvoient à peine préſerver de la faim, il y a quelque temps, paſſent les journées ſur la place. Ils ſont donc payés. On a vu des hommes ſemer de l'argent dans la derniere claſſe du peuple; que ſont-ils devenus? Qu'eſt-il devenu cet Abbé qu'on avoit été contraint d'arrêter parce qu'il avoit été dénoncé par des perſonnes au témoignage deſquelles on devoit des égards, & qu'on n'a mis dans les liens d'un décret, que pour le ſouſtraire à la Lanterne & à la queſtion, où on vouloit l'appliquer préalablement? Qu'eſt il devenu ce Chevalier ſoi-diſant décoré d'un ordre étranger, au jugement duquel on n'a ſurſis que pour ne point le juger du tout? Que ſont devenus tant d'autres perſonnages ſuſpects, dont on a facilité & payé l'évaſion? Ne ſeroit-il pas de la juſtice de l'Aſſemblée nationale de ſe faire rendre un compte public de ce qu'on a fait de ces premiers coupables, & de leur interrogatoire»? Quoique.... tout le monde ſait que le Chancelier d'Agueſſeau s'enferma en vain douze heures avec le plus habile déchiffreur, pour lire le dernier interrogatoire & le teſtament de mort de Ravaillac. Il étoit écrit en lettres illiſibles par un certain Gilbert, alors Greffier de la Cour. De lui viennent

les Préſidens Gilbert. Il y a eu bien des interrogatoires écrits de la ſorte. Mais voilà bien aſſez de doléances pour cette fois, & j'aurai fourni matiere aſſez ample aux réflexions.

Il reſte à vous prémunir contre le venin de quelques motions faites dans l'Aſſemblée nationale, & contre quelques écrits qui circulent dans la Capitale. Parmi ces brochures dangéreuſes, il y en a une aſſez piquante, intitulée *le Triomphe des Pariſiens*. L'Auteur voudroit leur faire croire que leur cité va devenir auſſi déſerte que l'ancienne Babylone, que les François vont être transformés en un peuple de Laboureurs, de Jardiniers, & de philoſophes, avec le bâton & la beſace ; que dans ſix mois l'herbe cachera le pavé de la rue Saint-Denis & de la place Maubert, & que nous aurons des couches de melon ſur la terraſſe des Tuileries, & des carrés d'oignons dans le Palais Royal. Adieu les Financiers, dit l'Auteur. Turcaret renverra ſon Suiſſe, & mangera du pain ſec. Les Prélats, les Bénéficiers à gros ventre vont devenir d'étiques Congruiſtes. Si les bonnes mœurs renaiſſent, adieu les beaux arts. Ah ! M. Fargeon, que vous ſert d'avoir ſurpaſſé tous les Parfumeurs

de l'Egypte ? Et vous, M. Maille, que vous ſervira d'avoir imaginé le vinaigre ſtyptique, qui enleve les rides & unit le front comme une glace ; le vinaigre de Cyprès, qui en douze jours change immanquablement la blonde en une brune ; le vinaigre ſans pareil, qui blanchit, polit, affermit, embellit ; enfin ce vinaigre qui fait les vierges, ou du moins les refait, & dans l'annonce duquel vous prévenez ſi plaiſamment les dames qu'elles peuvent l'envoyer chercher, ſans craindre que le porteur en devine l'uſage ? Tant de belles découvertes vont devenir inutiles.

Encore ſi la réforme ne frappoit que ſur les filles à la grande penſion ! Mais cette armée innombrable dont le ſieur Quidor étoit l'Inſpecteur, cette armée qui ſous les galeries du Palais Royal & à la clarté des lampes de Quinquet, paſſe en revue tous les jours devant nous, revue mille fois plus charmante que celle de Xercès ; eh bien, cette armée va être licenciée, faute de paye. Bien plus, l'arriere-ban de cette milice va être encore diſperſé. A la ſuite de trois mille moines défroqués, de vingt mille abbés décalotés, qui retourneront dans leurs provinces guider l'utile charrue ou auner dans le comptoir paternel, il

faudra bien que trente mille filles descendent des galetas des rues Trouſſevache & Vide-Gouſſet, &c. renoncent aux douceurs de Saint-Martin & de la Salpêtriere, &, comme la pauvre Paquette de Candide aux bords du Pont-Euxin, aillent faire de la pâtiſſerie avec le frere Giroflée. L'auteur de ce pamphlet va plus loin encore. Adieu, dit-il, les Tailleurs, les Tapiſſiers, les Selliers, les Eventailliſtes, les Epiciers, la Grand'Chambre, les Procureurs, les Avocats, les Enlumineurs, les Bijoutiers, les Orfévres, les Baigneurs, les Reſtaurateurs; il ruine les Six Corps; il ne fait pas grace au Boulanger, & ſe perſuade que nous allons brouter l'herbe, ou vivre de la manne (1).

(1) L'auteur de ce pamphlet, Me le Tellier, vient d'être arrêté & conduit à l'Abbaye. La Lanterne déteſte les principes de cet avocat, ennemi de la régénération; mais elle ne criera pas moins de toute ſes forces, qu'il eſt affreux, lorſque la nation vient d'élever un autel à la liberté de la preſſe, d'en avoir arraché un malheureux écrivain qui le tenoit embraſſé. Le ſoleil luit pour les méchans comme pour les bons. Aujourd'hui c'eſt dans la perſonne d'un écrivain ariſtocrate que la liberté de la preſſe eſt violée; mais ô vous tous, s'écrioit Théramene lorſque les trente tyrans l'eurent rayé de la liſte des citoyens, il n'eſt pas plus diffi-

Il eſt facile de montrer que loin de déchoir de ſa ſplendeur, la capitale va devenir plus flo-

---

cile à Critias de vous effacer du rôle des citoyens, que d'en effacer Théramene. Il faut demander à cor & à cri l'élargiſſement de ce pauvre diable d'auteur, & punition exemplaire du ſieur Miromeſnil, qui, malgré la défaveur d'un nom odieux, a ſu ſe gliſſer parmi les repréſentans de la Commune, & en ſa qualité de chef du comité de police, a ordonné la détention de M^e le Tellier. Quoi ! lorſque le ſieur Bauvillier a été envoyé à l'Abbaye, & certes à bon droit, il y a eu une inſurrection de tous les gourmands de la capitale en faveur du cuiſinier, & quand la liberté de la preſſe eſt violée par un empriſonnement, perſonne ne réclame l'Ecrivain ! Les Pariſiens reſſemblent à ces Athéniens à qui Socrate diſoit : Je ſuis Médecin, je plaide contre un Pâtiſſier ; vous êtes des enfans, ainſi je perdrai mon procès. O Athéniens du dix-huitieme ſiecle, ne comprendrez-vous jamais la néceſſité de la liberté indéfinie de la preſſe ? Quel eſt le gage le plus sûr de la liberté civile & politique ? C'eſt la liberté de la preſſe. Et enſuite, quel en eſt le gage le plus sûr ? C'eſt la liberté de la preſſe. Et enſuite ? C'eſt encore la liberté de la preſſe.

Mais, s'écrie un bon Curé, laiſſerez-vous débiter du poiſon ? Ne voyez-vous pas, M. le Curé, que ce que vous appelez du poiſon, & que vous mettez à l'index, le Curé Rabaud le nomme remede de l'ame ? Sans doute c'eſt à une mere à veiller ſur la lecture de ſa fille.

riſſante que jamais. On accuſe la génération de tout renverſer & de ne rien édifier. Mais

---

Les peres & les maîtres ſont des cenſeurs domeſtiques que l'Aſſemblée nationale ne ſupprimera point ; toute autre cenſure eſt une inquiſition monacale. Quand ce ſeroit du poiſon, pour uſer de vos termes, que répondrez-vous, M. le Curé, à un citoyen qui vous dira : J'aime ce poiſon ; &, comme la femme de Sganarelle : Je veux qu'on me batte ? Mais, s'écrie encore l'abbé Maury, je ſerai calomnié ; on dira que j'ai commis un viol. Et moi, s'écrie Deſpréménil, on dira que je ſuis cocu. Meſſieurs, trois réponſes, comme faiſoit M. Pincé. 1°. Vous ſavez que Caton fut calomnié & traduit en juſtice 70 fois, en eſt-il moins le ſage Caton ? Il prêtoit ſa femme obligeamment à ſon ami Hortenſius ; ce qui, au témoignage de Virgile, lui a obtenu, dans les Champs Elyſées, aux acclamations, la préſidence de tous les cocus paſſés, préſens, & à venir, *His dantem jura Catonem*. En eſt-il moins un honnête homme ? Soyez des Catons, & vous ne craindrez point la liberté de la preſſe. 2° La preſſe eſt comme cette lance qui guériſſoit les bleſſures qu'elle avoit faites. On imprimera chez M. Knapen, que M^e. Deſ. tient de M. de Clugny une penſion de 20,000 liv., violente préſomption de cocuage ; bien des gens diroient ici, comme La Fontaine, Cocuage n'eſt point un mal ; mais ſi vous penſez autrement, eh bien, faites imprimer chez Grangé que l'anecdote de la penſion eſt fauſſe : vous avez encore l'abbé Aubert qui vous

ne faut-il pas avoir détruit la baſtille, avant de rien élever ſur ſon emplacement? Déjà

---

offre ſes bons offices; pour vingt-quatre ſous il démentira le fait dans ſes affiches, & vous ſerez décocufié: tôt ou tard la vérité perce. 3°. Si vous êtes calomnié, accuſez l'auteur; ſans doute la loi des douze tables, qui condamnoit à mort tous faiſeurs de vaudevilles & de brochures cauſtiques, étoit trop ſévere. On voit bien, comme l'obſerve Monteſquieu, que cette loi étoit faite par les Décemvirs, grands ariſtocrates, & partant ennemis de la liberté de la preſſe. Depuis, on a imprimé ſur le front du calomniateur la lettre initiale C., peine trop forte encore & atroce, en ce qu'elle ne diſtinguoit point entre les calomnies. Cependant il y a bien de la différence entre celui qui imprime que M.... a empoiſonné ſes trois femmes, & celui qui imprime que M. Duval a le déſagrément d'être jugé digne du ſecrétariat de l'ordre le plus nombreux du royaume. Il faut eſpérer que l'aſſemblée nationale établira des peines proportionnées à l'exigence des cas; alors les cocus ſe pourvoiront contre les auteurs. Cependant il importe ſur-tout que la nation conſerve ſa liberté, dont la preſſe eſt la plus ſûre gardienne. Ainſi, liberté indéfinie de la preſſe, liberté pour tous les partis, & dans ce moment même où on ne prononce qu'avec horreur le nom des Parlemens, où l'abbé Fauchet demande qu'on inſtitue, le jour de leur expulſion, une fête de grand ſolennel & une meſſe en faux-bourdon, vu que *c'eſt*

maint Architecte s'évertue à imaginer un palais digne des auguſtes Repréſentans de la Nation. Bientôt vous le verrez ſortir de deſſous les ruines de cette baſtille. Là, dans ſon ſein, Paris aura l'Aſſemblée nationale, le congrès de quarante-cinq provinces, le ſiége de la majeſté, de la loyauté du peuple François, l'autel de la concorde, la chaire de la philoſophie, la tribune du patriotiſme, le temple de la liberté, de l'humanité, & de la raiſon, où tous les peuples viendront chercher des oracles.

Le conſeil permanent de la nation étant alors ſédentaire à Paris, cette ville recouvrera enfin, par la tranſmigration des bureaux, ce ſurcroît de richeſſe, de ſanté, & d'embonpoint qu'elle ne ceſſoit de regretter depuis que Louis XIV l'avoit comme dédoublée pour créer Verſailles.

---

un Parlement ariſtocrate qui a crucifié J. C., tandis que d'autres patriotes moins chrétiens propoſent, pour l'anniverſaire, une fête dans le goût des Payens, pendant huit jours, une danſe générale de la veuve & de l'orphelin dans tout le royaume; eh bien, dans ce moment même il doit être permis à l'honorable membre, M. Bergaſſe, d'exalter leur courage, leur candeur, leur déſintéreſſement, leur dévouement patriotique, & d'enterrer la ſynagogue avec honneur.

Ce bienfait, ſi grand, n'eſt pas le ſeul dont la révolution doit enrichir la capitale. Comme ce n'eſt pas, ainſi que les autres, une ville qui appartienne en propre à ſes habitans; que Paris eſt plutôt la patrie commune, la mere-patrie de tous les François, il n'eſt aucune cité dans le royaume qui ne s'intéreſſe à ſa ſplendeur, & toutes les provinces s'empreſſeront d'y concourir. L'induſtrie & l'activité pariſienne, ſecondées de cette conſpiration unanime du reſte de la nation à embellir la métropole, y créera des merveilles, & M. Mercier ne mourra pas, je l'eſpere, ſans voir ce qu'il a tant ſouhaité, Paris *port*. Oui, Paris port, & tellement port, que la galere d'Hyéron y pourroit manœuvrer; & je prétends voir paſſer ici en revue à M. de la Fayette, l'infanterie pariſienne, la cavalerie pariſienne, l'artillerie pariſienne, & la marine pariſienne.

Il eſt vrai que la révolution porte un coup mortel à l'Almanach royal. Adieu le privilége de M. d'Houry, mais M. Baudouin nous imprimera un Almanach national (1). Il eſt vrai

(1) On ne peut plus parler d'Almanachs qu'on ne ſe rappelle le divin faiſeur Monſeigneur le Comte de Rivarol. On ſait tout le mal que lui fait la Révolu-

qu'il y aura moins de séminaires, de couvens, de célibataires, mais il faut espérer que la population n'en souffrira point; il est vrai que le Parlement passera, mais la Bazoche ne passera point. Nous aurons des Magistrats moins aristocrates, moins insolens, moins ignorans, moins chers; mais nous ne manquerons point de Jurisconsultes qui ne céderont en rien à ceux de l'université de Louvain, d'Oxford, & de Salamanque. Certainement tant qu'il y aura des hommes il y aura des plaideurs. Ne

---

tion & le mélange impur des trois Ordres. Les lettres de Bagnoles mandent que les payſans ont brûlé l'ancien & ſuperbe château de Rivarol. Comme les Princes ont des pieces de canons & des drapeaux devans leurs palais, le Comte avoit auſſi des batteries & un enſeigne devant ſa porte. Tout a été pillé; ſon terrier, ſes titres de nobleſſe n'exiſtent plus; heureuſement la manufacture des Almanachs va lui rendre de quoi rebâtir un château bien plus magnifique. Voyez quels beaux Almanachs vous avez à faire, M. le Comte; l'Almanach de l'Aſſemblée nationale, l'Almanach de l'Hôtel de-Ville, l'Almanach des Diſtricts, l'Almanach des douze mille brochures de cette année, l'Almanach des quarante mille Penſionnaires du Roi, l'Almanach des ſoixante mille Filles, l'Almanach des cent mille cocus. O mon cher Comte, la belle choſe que les Almanachs & la liberté de la preſſe!

droit-on pas qu'on ne plaide que dans les monarchies ? On plaidoit à Athènes, à Rome, & on voit même, par leurs ſacs, que les Romains étoient bien plus grands chicaneurs que nous. Il eſt vrai qu'il n'y aura plus vingt profeſſeurs de droit intéreſſés à peupler le barreau d'ignorans, parce que leurs revenus croiſſent en proportion de l'ignorance & de la pareſſe; mais les écoles de droit ſubſiſteront cependant, avec cette différence qu'il y aura une véritable chaire, au lieu d'un comptoir. Il eſt vrai que Calchas n'aura plus 100,000 liv. de rente; mais il ne faut à Thermoſyris qu'une flûte & un livre d'hymnes, tandis qu'il faut à Mathan des thiares & des tréſors. Il eſt vrai que le ſieur Léonard ne fera plus crever ſix chevaux pour aller mettre des papillottes à Verſailles, qu'il ne perdra plus 50,000 l. ſur la caution de ſon peigne; mais les coiffeurs ne ſeront pas bannis de la république. L'eſclavage des Rois eſt ſecoué, mais pour charmer le ſonge de la vie, on a beſoin de l'eſclavage des femmes, & la galanterie françoiſe reſtera. L'auteur du Triomphe de la capitale croit-il que la liberté ſoit ennemie des ſpectacles & d'Aſpaſie? Qui ne voit combien elle ſe plaît au Palais Royal? Jamais

monarchie n'a fait pour le théatre autant de dépenſe que la démocratie d'Athènes. Les Thébains éleverent une ſtatue au Comédien Pronomeus à côté de celle d'Epaminondas (1);

(1) Nous ne décernons pas encore des ſtatues à nos Comédiens, mais le diſtrict des Cordeliers a déjà montré qu'il penſoit ſur cette profeſſion comme les Grecs, & il a nommé M. Grammont Capitaine, ce qui a donné lieu à une diſcuſſion plaiſante. Meſſieurs, a dit quelqu'un, je ſuis très-fier d'avoir pour Commandant Oroſmane ou Tancrède; mais, pour l'honneur du diſtrict, je fais la motion qu'il ſoit défendu aux cinquante-neuf autres de ſiffler au parterre notre Capitaine. La motion cauſa une grande rumeur. La plupart repréſentoient que tous les Citoyens ſont égaux, que s'il y avoit quelque différence entre eux, elle ſeroit peut-être à l'avantage de ceux qui, à la ſuite de M. Necker, en fermant leur théâtre, ont donné les premiers l'exemple du deuil national, & qui, en reſſuſcitant quelquefois à nos yeux la grande ombre de Ciceron, de Brutus, & de Cornélie, n'avoient pas laiſſé mourir dans les cœurs la derniere étincelle du patriotiſme. Néanmoins ces raiſons n'étoient pas entierement ſatisfaiſantes, & l'honneur du diſtrict ſembloit compromis, lorſque M. Périlhe, très-digne Préſident du diſtrict, & patriote illuſtre, mit tout le monde d'accord, & ſut concilier tous les droits. Meſſieurs, dit-il, je penſe qu'il ſeroit tyrannique & contraire au progrès des arts d'interdire au Parterre de ſiffler le Comédien & le

&

& ces Lacédémoniens, devant qui danſoient toutes nues, & développoient leurs grâces,

---

Poëte; mais il doit être permis auſſi de ſiffler l'Avocat & le Capitaine, qui ne ſont pas plus privilégiés. Le Marquis d'Uxelles, Maréchal de France, fut ſifflé à l'Opéra, au retour de la Campagne, pour avoir rendu par capitulation la ville de Mayence. C'eſt ainſi encore que nos peres les Pariſiens ont ſifflé le régiment de Corinthe, & le Coadjuteur, Commandant général de la milice pariſienne. Vous avez vu ſiffler dans maintes audiences tout le Parlement; nous avons vu ſiffler les Chanceliers, les Archevêques, les Cardinaux, notre S. P. le Pape, Condé, Conti, d'Artois: trop heureux s'ils en étoient quittes pour des ſifflets! Chez une nation auſſi gaie, l'article premier de nos libertés doit être la liberté du ſiffler. Quant à moi, Meſſieurs, je vous permets de ſiffler votre Préſident, ſi cela vous fait plaiſir, & je tiens que M. Grammont n'eſt point irrégulier & inhabile à être Capitaine, & qu'il n'y a lieu à délibérer.

C'eſt un charmant diſtrict que les Cordeliers, & je ne ſaurois m'empêcher de le propoſer pour modele au diſtrict Saint-Roch. Ce ſont les Cordeliers qui ont obtenu l'élargiſſement de M. le Tellier, l'élargiſſement du baron de Tintot. Ils ont arrêté de reſpecter les promenades publiques, & de ne point profaner, par des patrouilles, la ſainteté de ce Palais, qu'on devroit bien appeler le Palais *national*, plutôt que le Palais *royal*. Le diſtrict des Cordeliers a encore autoriſé les Libraires à ſe paſſer de l'approbation de la Ville; il a déclaré

aux pieds du mont Taygete, toutes les Vierges du Péloponnèſe, haïſſoient-ils les femmes? C'étoit là leur ſpectacle, ſi & avaient-ils ſi grand tort d'en préférer la ſimplicité à toute la magie de l'opéra d'Athènes? Sur quel fondement notre auteur ariſtocrate prédit-il donc la ſolitude du parterre & des loges, la ruine des Marchandes de Modes, des fabriques de plumes & de gazes, de la foire Saint-Germain, & de la

---

les Colporteurs perſonnes ſacrées, & leur a rendu la voix dans ſon arrondiſſement, ſauf la reſponſabilité des Auteurs. On voit que ce diſtrict ſe reſſent du voiſinage du Café Procope. Ce Café n'eſt point orné, comme les autres, de glaces, de dorures, de buſtes; mais il eſt paré du ſouvenir de tant de grands hommes qui l'ont fréquenté, & dont les ouvrages en couvriroient tous les murs, s'ils y étoiens rangés: on n'y entre point ſans éprouver le ſentiment religieux qui fit ſauver des flammes la maiſon de Pindare. On n'a plus, il eſt vrai, le plaiſir d'y entendre Piron, Voltaire, Jean-Baptiſte Rouſſeau, mais les patriotes ſoutiennent encore ſa réputation. C'eſt à ce Café que l'Aſſemblée nationale doit d'avoir l'abbé Syeyes dans ſon ſein. Il a la gloire unique que jamais le langage de la ſervitude n'a oſé s'y faire entendre; que jamais les patrouilles nationales, non plus que les patrouilles royales, n'ont oſé y entrer; & c'eſt le ſeul aſile où la liberté n'ait pas été violée.

rue des Lombards? La Lanterne prédit, au contraire, que jamais les arts & les commerce n'auront été si floriſſans. Les Anglois excelloient à faire des étoffes que les François excelloient à porter. Mais patience, citoyens, vous aviez cent-quarante mille calotins qui n'étoient pas la partie de la nation qui eût le moins d'induſtrie, puiſqu'ils ſavoient vivre à vos dépens. Figurez-vous ces deux cent quatre-vingt mille bras rendus au commerce ou à l'agriculture. L'un s'occupe à polir l'acier, l'autre, au lieu de ſécher pendant nombre d'années à faire un carême, fait voile pour la pêche de la morue à Terre-Neuve. Que d'eſprit perdu dans le quinquennium, dans la pouſſiere des Ecoles, & ſur les bancs de la Sorbonne! Les bons effets de tant de talens, appliqués à perfectionner une manufacture ou à étendre une branche de commerce, ſont incaculables.

A la vérité, le clergé tient furieuſement à ſes cheveux coupés en rond, à ſes ſurplis, ſes mitres, ſes ſoutanes rouges & violettes, à ſes bénéfices, à l'oreiller, & à la cuiſine; il ne veut pas entendre parler de la liberté de la preſſe, & il a une peur extrême de la raiſon. Depuis la grande victoire remportée ſur lui dans la journée des dixmes, jé penſois qu'il

n'y avoit que le premier pas qui lui auroit couté; mais la séance du dimanche 23 août me détrompe. *Ecce iterum Crispinus.* Scapin a mis de nouveau la tête hors du sac en criant comme un diable, & tous les efforts du comte de Mirabeau n'ont pu parvenir à l'y faire rentrer.

Poursuis, courageux Mirabeau. Ils ont étouffé un moment ta voix à Versailles; mais Paris, la France, & l'Europe entiere écoutent cette voix, la voix de la philosophie, du patriotisme, & de la liberté; & nos citoyens lui répondent en faisant retentir leurs dards. Quand te verrons-nous enfin Président de l'Assemblée nationale? Cependant, continue d'en être l'Orateur, & d'opposer la hache de Phocion aux périodes arrondies & aux phrases sonores de quelques-uns de nos Peres conscrits. Poursuis les douze travaux, & acheve de triompher du fanatisme. Vois combien tu es devenu cher aux patriotes! Les alarmes du Palais Royal, le 30 août, montrent qu'on ne sépare point tes dangers des dangers de la Patrie. Sans doute la Nation saura récompenser tes services; sans doute cette Nation va se ressaisir du droit, qui lui appartient incontestablement, de choisir ceux qui doivent la repré-

ſenter. Ce ſont ſes Ambaſſadeurs qui la repréſentent chez l'étranger ; c'eſt donc à elle à les nommer. Oui, elle diſpoſera des ambaſſades. Elle a vu avec quelle dignité tu as ſoutenu ſes droits ; elle ſe rappelle ton Adreſſe pour l'éloignement des troupes.

Nec dignius unquam
Majeſtas meminit ſeſe Romana locutam.

La voix publique te déſigne déjà le repréſentant de la Nation dans l'Europe. Va faire oublier à nos anciens & éternels auxiliaires, que leurs ſecours & leur amitié ont été payés d'ingratitude ; que l'infidélité à des pactes de trois cents ans & aux alliances les plus inviolables, a démenti & déshonoré la loyauté françoiſe : ou plutôt conçois un deſſein digne de ta philoſophie & de ton génie ; il t'appartient de convoquer la Diete européenne, & de réaliſer l'impraticable paix de l'Abbé de Saint-Pierre.

Je ſuis pourtant fâchée qu'on t'accuſe de ſoutenir la ſanction royale, & d'avoir dit que ſi le Roi n'a point le *veto*, il vaut mieux demeurer à Conſtantinople. C'eſt une calomnie, & la contradiction ſeroit trop groſſiere avec les principes dans leſquels tu n'as jamais varié,

si tu accordois à un seul homme le droit de se jouer des plus sages décrets de toute une Nation, & de lui dire : Ce que vous voulez, vous, vingt-cinq millions d'hommes, je ne le veux pas, moi, moi tout seul. Non, il n'est pas possible que Mirabeau ait tenu ce langage; aussi nous le ferons Ambassadeur.

Pour M. Mounier, qui veut non seulement un *veto* suspensif, mais un *veto* absolu, & qui a bien osé nous proposer un Sénat Vénitien, il s'en ira en Dauphiné comme il étoit venu, avec cette différence, que, venu au milieu des applaudissemens, il s'en retournera au milieu des huées. Et M. de Lally, si fervent royaliste, & qui s'imagine apparemment qu'en reconnoissance de son zele pour le pouvoir d'un seul, nous allons créer pour lui, comme dans le bas Empire, la charge de grand Domestique; il ira, s'il veut, prendre séance dans la Chambre haute du Parlement d'Irlande, qu'il nous cite pour modele.

Lorsque cet honorable membre proposa à l'Assemblée nationale une Chambre haute, une Cour pléniere, & deux cents places de Sénateurs à vie & à la nomination royale (1),

(1) *Note de l'Editeur.* O mes chers concitoyens !

lorſqu'il fit briller ainſi à tous les yeux deux cents récompenſes pour les traîtres, comment

---

je gémis, quand je vois autour de moi cette multitude de gens qui, de l'auguſte & ſainte liberté, font une affaire, & qui ſpéculent ſur la conſtitution. Dans le degré de corruption & d'égoïſme où nous ſommes parvenus, ſi nous voulons conſerver la liberté, gardons-nous bien de créer un Sénat & des places inamovibles, de mettre la feuille des bénéfices & d'accumuler les richeſſes dans la main d'un ſeul homme. Quand toutes les conſciences ſont à vendre, il ne reſte plus qu'à combiner tellement la conſtitution, qu'il n'y ait perſonne en état de les acheter. Les tréſors de la Numidie avoient corrompu trois fois, & les Généraux, & les Conſuls, & la Municipalité, & les Tribuns, & la Magiſtrature, dans l'affaire de Jugurtha. Mais quand le Peuple Romain en eut évoqué la connoiſſance à l'Aſſemblée générale, il fut impoſſible à Jugurtha de corrompre tout le Peuple; non que le Peuple fût moins corruptible que les Sénateurs, mais où trouver un acheteur aſſez riche?

Ce ne ſera point aſſez, dans un ſiecle corrompu, que le peuple ne ſe dépouille point de ſa toute-puiſſance, pour en revêtir un Sénat, & qu'il ſoit ſeul diſpenſateur des places; il faut que l'amovibilité des charges ſoit telle, que les mutations ſoient ſi rapides, qu'il n'y ait point d'aliment à la cupidité. Alors les emplois ſeront réellement des charges, & non des bénéfices. Alors, à ceux qui veulent primer & ſe faire remarquer, il reſtera, non plus l'ambition des grandes places, mais l'ambition des grandes choſes. L'ambition qui vient de l'orgueil

les Chapelier, les Barnave, les Pethion de Villeneuve, les Target, les Grégoire, les Robespierre, les Buzot, les de Landine, les

---

sera nécessairement détruite; il ne restera que l'ambition qui vient de la bienfaisance, l'ambition nécessaire aux grands cœurs, celle d'être utile. Malheureusement ce n'est point de cette noble ambition que la plupart sont travaillés, mais d'une toute autre fievre.

A la ville, on sait quel conflit il y a eu entre les Electeurs & les Représentans de la Commune, chacun se disputant & tirant à soi la chaise curule. Dans les districts, tout le monde use ses poumons & son temps pour parvenir à être Président, Vice-Président, Secretaire, Vice-Secrétaire. Ce ne sont que comités de subsistances, comités de finances, comités de police, comités civils, comités militaires. Hors des districts, on se tue pour des épaulettes. On ne rencontre dans les rues que dragones, graines d'épinards.

Que voulez-vous ? chacun cherche à paroître.

Il n'est pas jusqu'au fusilier qui ne soit bien aise de me faire sentir qu'il a du pouvoir. Quand je rentre à onze heures du soir, on me crie : Qui vive ? Monsieur, dis-je à la sentinelle, laissez passer un patriote Picard. Mais il me demande si je suis François, en appuyant la pointe de la bayonnette. Malheur aux muets ! Prenez le pavé à gauche, me crie une sentinelle ; plus loin, une autre crie : Prenez le pavé à droite ; & dans la rue Sainte-Marguerite, deux sentinelles criant : Le pavé à

Biozat, les Volney, les Schmitz, les Gleizen, les Mirabeau, & tous les Bretons ; comment ces fideles défenſeurs du peuple n'ont-ils pas déchiré leurs vêtemens en ſigne de douleur ? Comment ne ſe ſont-ils pas écriés : Il a blaſphémé. Certes, je ſuis zélé partiſan de la liberté de haranguer & de faire des motions ; moi-même j'ai beſoin d'indulgence, *veniam petimuſque, damuſque viciſſim.* Jamais je ne propoſerai,

---

droite, le pavé à gauche, j'ai été obligé, de par le Diſtrict, de prendre le ruiſſeau.

Je prendrai la liberté de demander à MM. Bailli & la Fayette ce qu'ils prétendent faire de ces trente mille uniformes. Je n'aime point les priviléges excluſifs ; le droit d'avoir un fuſil & une bayonnette appartient à tout le monde, pourvu que ces armes protectrices reſtent ſuſpendues dans le foyer, à côté des Dieux Pénates, & n'en ſortent que lorſqu'on bat la générale. M. de la Fayette eſt Colonel, non de 30,000, mais de 250,000 hommes. Nous ſommes tous ſoldats de la patrie ; il me ſemble qu'il n'eſt pas beſoin de tant de ſoldats de la police. O le beau gouvernement que celui où, comme à Lacédémone, ou en Normandie du temps du Duc Rollon, à la clameur de haro, tout citoyen que j'appelle chez le Magiſtrat, eſt obligé de m'y ſuivre ! A Amſterdam, vingt-quatre hommes ſans armes ſuffiſent pour la garde ; cependant la ville eſt compoſée d'autant de nations différentes qu'il y en avoit à la tour de Babel.

comme le célebre législateur Zaleucus, que celui qui viendra faire une motion ait la corde au cou, & pérore au pied de la lanterne. Cependant proposer un *veto* absolu, &, pour comble de maux, des aristocrates à vie, à la nomination royale, je demande si on peut concevoir une motion plus *liberticide*.

Le Palais Royal avoit-il donc si grand tort de crier contre les auteurs & fauteurs d'une pareille motion ? Je sais que la promenade du Palais Royal est étrangement mêlée, que des filoux y *usent* fréquemment *de la liberté de la presse*, & que maint zélé patriote a perdu plus d'un mouchoir dans la chaleur des motions. Cela ne m'empêche point de rendre un témoignage honorable aux promeneurs du lycée & du portique. Ce jardin est le foyer du patriotisme, le rendez vous de l'élite des patriotes qui ont quitté leurs foyers & leurs provinces pour assister au magnifique spectacle de la révolution de 1789, & n'en être pas spectateurs oisifs. De quel droit priver de suffrages cette foule d'étrangers, de suppléans, de correspondans de leurs provinces? Ils sont François, ils ont intérêt à la constitution, & droit d'y concourir. Combien de Parisiens même ne se soucient pas d'aller dans leurs districts ! Il

eſt plus court d'aller au Palais Royal. On n'a pas beſoin d'y demander la parole à un Préſident, d'attendre ſon tour pendant deux heures. On propoſe ſa motion. Si elle trouve des partiſans, on fait monter l'orateur ſur une chaiſe. S'il eſt applaudi, il la rédige; s'il eſt ſifflé, il s'en va. Ainſi faiſoient les Romains, dont le *Forum* ne reſſembloit pas mal à notre Palais Royal. Ils n'alloient point au diſtrict demander la parole. On alloit ſur la place, on montoit ſur un banc, ſans craindre d'aller à l'Abbaye. Si la motion étoit bien reçue, on la propoſoit dans les formes, alors on l'affichoit ſur la place, elle y demeuroit en placard pendant vingt-neuf jours de marché. Au bout de ce temps, il y avoit aſſemblée générale; tous les citoyens, & non pas un ſeul, donnoient la ſanction. Honnêtes promeneurs du Palais Royal, ardens promoteurs de tout bien public, vous n'êtes point des pervers & des Catilina, comme vous appelle M. de Clermont Tonnerre & le Journal de Paris (1), que

(1) N'eſt-il pas incroyable que ſur la dénonciation du Journal de Paris, M. de Saint-Huruge reſte en priſon ? Quoi ! parce que le Journal de Paris l'a accuſé d'avoir écrit une lettre de menaces au Préſident de

vous ne lisez point. Catilina, s'il m'en souvient, vouloit se saisir du *veto*, à l'exemple de Sylla,

---

l'Assemblée Nationale; malgré son domicile, malgré sa dénégation, sans reconnoissance d'écriture, sans vérification préalable, un citoyen a été jeté en prison! Le Marquis de Saint-Huruge a demandé au Journal de Paris une rétractation; & le refus obstiné du Journaliste a montré que ce n'étoit point de sa part une erreur, mais une calomnie. Le Marquis de Saint-Huruge a demandé où étoit son accusateur, & on a refusé de le lui confronter, de le lui nommer; & cependant il reste en prison! Il a demandé où étoit cette lettre, cette signature, il défie de la produire, elle n'existe pas; & cependant il reste en prison! Y a-t-il rien de plus tyrannique & de plus horrible? la Chronique de Paris, les Révolutions de Paris, l'Observateur, tous les Ecrivains patriotes ont publié ce *trait de bienfaisance* du Journal de Paris; ils ont soulevé l'indignation publique: l'innocence de l'accusé est évidente, & cependant il reste en prison! Et pourquoi y reste-t-il? C'est que la dénonciation du Journal de Paris est appuyée sur une lettre de deux Membres de l'Assemblée Nationale; les deux honorables Membres seroient compromis; la turpitude du Journal de Paris & une grande iniquité seroient dévoilées; & il vaut mieux que le Marquis de Saint-Huruge demeure sous les verroux, si son élargissement peut troubler le sommeil de ces Journalistes, qui, payés pour détourner notre curiosité sur des fadaises, pour entretenir la badauderie, pour faire circuler dans les cafés & y faire avaler avec les bavaroises & les

qui avoit ôté au peuple ſes tribuns & ſon *veto*. Ainſi, loin d'être des Catilina, vous êtes tout le contraire, & les ennemis de Catilina. Mes bons amis, recevez les plus tendres remerciemens de la Lanterne. C'eſt du Palais Royal que ſont partis les généreux citoyens qui ont arraché des priſons de l'Abbaye les Gardes Françoiſes détenus ou préſumés tels pour la bonne cauſe. C'eſt du Palais Royal que ſont partis les ordres de fermer les théâtres & de prendre le deuil le 12 juillet. C'eſt au Palais Royal que, le même jour, on a crié aux armes & pris la cocarde nationale. C'eſt le Palais Royal qui, depuis ſix mois, a inondé la France de toutes ces brochures qui ont rendu tout le monde, & le ſoldat même, philoſophe. C'eſt au Palais Royal que les patriotes, danſant en rond avec la Cavalerie, les Dragons, les Chaſſeurs,

---

limonades, les menſonges groſſiers du Gouvernement, en nous faiſant des diſſertations exquiſes ſur la maniere dont on ſe crotte en marchant, en nous apprenant comment la boue s'échappe par la tengente, & tant d'autres belles choſes, ont ſu ſe tirer eux-mêmes du trottoir & de la boue où ils devoient reſter, & ſe donner un carroſſe bien ſuſpendu, où les faquins nous éclabouſſent.

les Suiſſes, les Canonniers; les embraſſant, les enivrant, prodiguant l'or pour les faire boire à la ſanté de la Nation, ont gagné toute l'armée, & déjoué les projets infernaux des véritables Catilina. C'eſt le Palais Royal qui a ſauvé l'Aſſemblée nationale & les Pariſiens ingrats, d'un maſſacre général. Et parce que deux ou trois étourdis, qui eux-mêmes ne veulent pas la mort du pécheur, mais qu'il ſe convertiſſe, auront écrit une lettre comminatoire, une lettre qui n'a pas été inutile, le Palais Royal ſera mis en interdit, & on ne pourra plus s'y promener ſans être regardé comme un Maury & un d'Eſprémeſnil.

On ne réfléchit pas aſſez combien ce *veto* étoit déſaſtreux. Peut-on ne pas voir qu'au moyen du *veto*, en vain nous avions fait chanter un *Te Deum* au Clergé pour la perte de ſes dixmes; le Clergé & la Nobleſſe conſervoient leurs priviléges? Cette fameuſe nuit du 4 au 5 août, le Roi eût dit : Je la retranche du nombre des nuits, je défends qu'on en invoque les décrets, j'annulle tout, *veto*. En vain l'Aſſemblée nationale auroit ſupprimé les Fermiers généraux & la gabelle, le Roi auroit pu dire: *Veto*. Voilà pourquoi M. Treilhard, Avocat des Publicains, a défendu le *veto* juſqu'à ex-

tinction de voix. Il a bravé l'infamie, & s'eſt dit comme Mᵉ Pincemaille dans Horace :

Populus me ſibilat, at mihi plaudo.
Ipſe domi, nummos ſimul ac contemplor in arcâ.

Je ne ſuis qu'une Lanterne, mais je confondrois en deux mots ces grands défenſeurs du *veto*, Mounier, Clermont Tonnerre, Lally, Thouret, Maury, Treilhard, d'Entraigues, &c. En faveur de ce monſtrueux & abſurde *veto*, qui feroit de la premiere Nation de l'univers, & de vingt-quatre millions d'hommes, un peuple ridicule d'enfans, ſous la férule d'un Maître d'école, ils ne ſavent que s'appuyer des cahiers des provinces. Ils ne prennent pas garde qu'il n'eſt pas un ſeul de ces cahiers qui, en même temps qu'il accorde le *veto*, ne renferme quelque article contradictoire & deſtructif de ce *veto*. Par exemple, toutes les provinces ont voté impérativement une nouvelle conſtitution ; donc elles ont déclaré implicitement que nul n'avoit le droit de s'oppoſer à cette conſtitution. Toutes les provinces ont voté impérativement la répartition égale des impôts, l'extinction des priviléges pécuniaires, &c. ; donc, par ce mandat impératif, elles ont déclaré indirectement que nulle puiſſance

n'avoit le droit de dire *veto*, & de maintenir l'ancien uſage.

Cette contradiction, qui ſe trouve dans tous les cahiers, entre l'article qui accorde le *veto*, & un ou pluſieurs articles, n'a pas échappé aux rédacteurs dans les provinces. On en a fait la remarque dans pluſieurs Bailliages. Mais les provinces ſuivoient alors le précepte de l'Evangile, qui recommande la prudence du ſerpent. Il leur ſuffiſoit d'établir par un ou deux articles, que ſur ces points où la Nation avoit déjà manifeſté ſon vœu unanime, il n'y avoit lieu au *veto ;* elles ont affecté d'accorder un *veto* contradictoire, pour ne pas trop alarmer le deſpotiſme. Dans cette contradiction de tous les cahiers, quel parti plus ſage que de faire expliquer de nouveau les provinces, de demander qu'elles déclaraſſent leur derniere volonté ; ce qui eſt, en propres termes, la motion du Palais Royal ? Il eſt vrai qu'il y a eu des contrefaçons.

Les défenſeurs du *veto* à Verſailles s'appuient encore de leur prétendue majorité. La Lanterne va relever ici une grande erreur ; & l'obſervation qu'elle ſoumet au jugement de Palais Royal, ſon diſtrict favori, eſt d'une telle importance, qu'elle élimine, elle ſeule, de l'Aſ-

ſemblée

ſemblée nationale au moins cinq cents ennemis de la raiſon & de l'optimiſme.

Nous n'avons plus d'Etats Généraux qui faiſoient des doléances; nous avons une Aſſemblée nationale qui fait des lois. Une telle Aſſemblée ne peut être compoſée que des Repréſentans de la Nation, & la Lanterne ne reconnoît pour ſes Repréſentans que les ſix cents députés des Communes. Il eſt évident que les 600 autres membres ſont Députés, non de la Nation, mais du Clergé & de la Nobleſſe. Le Clergé & la Nobleſſe n'ont pas plus de droit d'envoyer ſix cents Députés à Verſailles, que n'en auroit la Magiſtrature ou toute autre corporation. Voilà donc ſi cents membres de l'Aſſemblée nationale qu'il faut renvoyer dans les galeries. Comme tous les citoyens ſont égaux & ont droit de concourir à la conſtitution, il ſeroit injuſte que la Nobleſſe & le Clergé ne fuſſent pas repréſentés. Il faut qu'ils aient leurs députés dans la même proportion que le reſte des citoyens, un par vingt mille. Le dénombrement du Clergé & de la Nobleſſe s'éleve à trois cent mille individus; c'eſt donc quinze Repréſentans à choiſir parmi les ſix cents. Tout le reſte n'a, dans l'Aſſemblée, pas plus de droit de voter que les citoyens du Palais Royal. Ainſi penſe la Lan-

terne. A ces causes, elle *proteſte* contre l'article de la conſtitution qui établit une religion dominante & un culte excluſif; & ſa proteſtation eſt fondée en droit, vu que ſi le Clergé n'avoit pas eu trois cents Repréſentans dans l'Aſſemblée nationale, la motion de M. Rabaud de Saint-Etienne auroit prévalu.

Mais il faut pardonner au Clergé de crier tout du haut de ſa tête en faveur d'un culte dominant.

Dom Pourceau raiſonnoit en ſubtil perſonnage.

L'Abbé Maury voit que la menſe du prieuré de Lihons court le plus grand riſque. Perfides Communes, s'écrie l'Abbé François, quand vous nous embraſſiez dans l'égliſe de Saint Louis, c'étoit donc pour nous étouffer. Voilà déjà la dixme & les prémices ſupprimées; ſi la liberté du culte eſt établie, les portes de l'enfer auront bientôt prévalu contre nous, malgré la prophétie.

M. François a raiſon. Lorſqu'il va être queſtion de contribuer à l'entretien du Prêtre catholique : Moi, dira le Paroiſſien, que je nourriſſe le Prêtre ! c'eſt à celui qui va à la meſſe à payer le Sacriſtain. Tout le monde ſe fera hérétique, ſchiſmatique, & même juif,

s'il le faut, pour ne point payer. Le philosophe dira : C'eſt à celui qui ſe fait enterrer dans le cimetiere, ou qui eſt jaloux des honneurs du caveau, à payer le luminaire, la grande ſonnerie, & les jurés-crieurs. Pour moi, mon tombeau eſt dans mon jardin ; là repoſeront ma femme & mes enfans. Cette idée que les cendres de ſon pere ſont éparſes dans cette enceinte, attachera mon fils à ſa propriété. Cet héritage conſacré, jamais il ne le vendra. Au riche, ſon voiſin, qui marchanderoit ce coin de terre, il répondra, comme ce chef des Canadiens à qui des Européens propoſoient de céder leur pays : Nous ne pouvons nous éloigner de cette terre ; dirons-nous aux oſſemens de nos peres, levez-vous, & marchez ?

Conſolez-vous pourtant, bons pariſiens, vous aurez toujours votre chere patrone, & on n'enlevera pas au Curé ſon Saint Euſtache, comme le diſoit ſi plaiſamment un de nos devanciers. Vous aurez toujours vos proceſſions, vos ſerpens, vos baſſe-contres, & vous ſerez toujours maîtres de vous faire enterrer à Clamar ou à S. Sulpice ; ſeulement vous ne regarderez plus comme des Payens & des Employés des fermes, ceux qui, à l'exemple d'Abraham & de Jacob, voudront être portés dans la terre

de Canaan, & dormir à côté de Sara & de Rachel.

Il eſt une religion qui n'appartient pas à certain peuple, à certains climats, comme le chriſtianiſme, le paganiſme, le judaïſme, & le mahométiſme; mais une religion qui eſt répandue chez tous les peuples, une religion de tous les ſiecles & de tous les pays, une religion innée; c'eſt celle qu'ont conſervée dans ſa pureté les hommes éclairés & les ſages. C'eſt la religion des Socrate, des Platon, des Ciceron, des Scipion, des Marc-Aurele, des Epictete, des Confucius, des Plutarque, des Virgile, des Horace, des Bayle, des Eraſme, des Bacon, des l'Hôpital, des Buffon, des Voltaire, des Monteſquieu, des J. J. Rouſſeau. Sa foi eſt de croire en Dieu, ſa charité d'aimer les hommes comme des freres, ſon eſpérance eſt celle d'une autre vie. Cette religion ne procurera jamais des extaſes comme celle de Sainte Théreſe ou de Saint Ignace qui tranſpiroit l'amour divin, & en étoit trempé au point de changer trois fois de chemiſe à une meſſe de minuit. N'a pas qui veut le bonheur d'être fou. Mais il y a un conte charmant de Voltaire, fait pour nous conſoler. C'eſt un Muphti philoſophe, qui, ſur le récit des viſions extatiques d'une vieille dévote muſulmane,

va lui rendre visite ; il la trouve aussi heureuse que madame Guyon, & je ne sais plus quelle Sainte Religieuse à qui un Ange perce le cœur d'un coup de lance, & applique le stygmate de Saint François. Le Muphti ne peut s'empêcher de lui porter envie, & néanmoins il retourne au palais patriarcal, en se disant : Voudrois-je de ce bonheur-là ?

Assurément il y auroit de la cruauté d'empêcher personne de marcher les talons aux rebours, de se donner la discipline, & d'être ravi comme S. Paul au troisieme ciel, d'y voir ce que l'œil n'a point vu, & d'entendre ce que l'oreille n'a point entendu. Ce seroit un attentat à la liberté, & je prie de ne point calomnier la Lanterne à ce point, que de lui prêter de pareilles intentions ; je déclare, au contraire, qu'il doit être permis à qui voudra d'aller à Sainte Genevieve, à Notre-Dame de Lorette, ou à Saint-Jacques de Compostelle, & même, comme le bienheureux Labre, de pousser jusqu'à Jérusalem. Heureux ceux qui croient ! La foi transporte les montagnes ; elle feroit venir la mer jusques à Paris, & nous épargneroit la dépense énorme d'élargir la Seine & de creuser un port au dessus du Champ de Mars. Mais cette foi n'est pas donnée à tous, & il est juste que l'Assem-

blée nationale s'occupe des intérêts de tout le monde. Si le peuple a beſoin d'une religion, le philoſophe, l'homme ſenſible & honnête en ont plus beſoin encore. Voyez quels efforts ont faits Platon, Cicéron, & J. J., pour nous perſuader l'immortalité. Nous ſommes en France un million de Théiſtes, obſervoit il y a vingt-cinq ans le Patriarche de Ferney; depuis, ce nombre s'eſt accru juſqu'à l'infini, & très-probablement le théïſme deviendra peu à peu la religion catholique, c'eſt-à-dire, univerſelle. L'eſtimable M. Rabaud, dont le civiſme & les talens font tant d'honneur au clergé de Genève, demande des temples pour quatre millions de Proteſtans. Le temple du théïſte eſt l'univers : mais la Lanterne demande des égliſes, c'eſt-à-dire, des lieux d'aſſemblées pour huit millions de Théïſtes. Cette religion ſeroit digne de la majeſté & des lumieres du peuple françois. Dépouillée des menſonges des autres cultes, qui tous ont défiguré la divinité, elle ne conſerveroit que ce qu'ils ont d'auguſte, la reconnoiſſance d'un Etre ſuprême & l'idée de ſa juſtice, inſéparable de la récompenſe des bons & de la punition des méchans. Le philoſophe exerce le ſacerdoce de cette religion; & il y a cet avantage pour le peuple, qu'il ne lui faut ni dixme,

ni caſuel, ni abbaye, ni prieuré, ni croupe, ni penſion ſur les bénéfices. Après avoir été entendre l'Abbé Maury prêcher aux Quinze-Vingts le célibat, on iroit à S. Sulpice ou à S. Roch ſuivre un carême ou un avent de l'Abbé Raynal, ou de J. J. Rouſſeau. Les cérémonies religieuſes & touchantes ne manqueroient pas à ce culte. Que l'égliſe lui reſtitue tout ce qu'elle a emprunté du paganiſme, qui n'eſt que le théïſme altéré; & au lieu de la proceſſion des Rogations, nous aurons la proceſſion de la fête de Palès ; au lieu de l'eau bénite, l'eau luſtrale ; au lieu du pain béni, les agapes, les repas en commun des Pithagoriciens; au lieu de cette plaque de cuivre ou d'argent qu'on nous préſente, nous aurons l'ancienne cérémonie du baiſer de paix, inſtitution ſi charmante pour qui ſavoit ſe placer avantageuſement. Avons nous rien de plus pieux que la priere d'Epictète ou l'hymne de Cléanthe? Qui eſt-ce qui ne ſe trouve pas auſſi dévot, auſſi recueilli, lorſqu'à l'opéra d'Alceſte il entend la priere du Grand Prêtre, que lorſqu'à Notre-Dame il entend l'*O Salutaris* de Goſſec? Pas une de nos fêtes qui ne ſoit une imitation des fêtes payennes. Il y a plus; nous n'avons ſouvent imité de ces fêtes que leurs extravagances, ſans retenir leur but

moral. Je n'en veux pour exemple que ces ſaturnales tant décriées, auxquelles eſt venu ſuccéder le carnaval. Aux ſaturnales les Payens ſe comportoient comme ſi le monde alloit finir. C'étoit une fête commémorative, inſtituée pour rappeler l'égalité originelle ; c'étoit une eſpece de déclaration chommée des droits de l'homme. Tout y repréſentoit l'anéantiſſement futur des ſociétés. Il n'y avoit plus de tribunaux, plus d'écoles, plus de ſénat, plus de guerre. Tous les états étoient confondus. On régaloit les pauvres à ſa table ſans diſtinction de rang. Les maîtres changeoient d'habits avec leurs eſclaves, & les ſervoient à leur tour. On payoit les dettes, les mois de nourrices, & les loyers des pauvres. J'en ai dit aſſez pour faire ſentir au clergé qu'il a tort de ſe tant prévaloir de la prétendue néceſſité de ſa morale, dont on peut fort bien ſe paſſer. Je laiſſe à l'Abbé Fauchet à faire un beau livre là-deſſus, à nous donner un corps complet de religion, & à achever le Dieu national qu'il a ſi heureuſement commencé.

Le ſecond Diſcours de la Lanterne paroîtra inceſſamment.